

Information Stage National Enseignants et Examineurs

La fédération a mis en place un nouveau type de stage en ligues reconduit cette saison pour être au plus proche des enseignants et remplir sa mission de formation des nouveaux enseignants et de perfectionnement des professeurs.

Son organisation est déléguée à 11 ligues pour cette saison.

L'objectif de ce stage n'est pas seulement de mieux former des examinateurs pour les grades Dan, mais aussi de permettre aux enseignants des clubs de la FFAB d'être mieux à même d'évaluer leurs élèves, puisque ce sont eux qui prennent la responsabilité de les présenter aux examens.

Ce stage concerne des pratiquants titulaires d'un titre d'enseignant et des pratiquants qui s'inscrivent dans un cursus de formation.

Les pré-requis de participation sont : être 1^{er} Kyu et inscrit à une école de cadres.

Concernant la validation au niveau de la formation d'examineur, les personnes devront correspondre aux critères prévus dans le règlement de la CSDGE (article 2.7.1). Toutefois il sera précisé aux stagiaires que ce n'est pas parce qu'ils participent au stage qu'ils obtiendront automatiquement la qualification d'examineurs.

Les frais concernant les CEN sont à la charge de la FFAB.

Les cours sont gratuits pour les personnes titulaires de la carte enseignant/dirigeant. Un tarif devra être indiqué pour les autres participants.

Par ailleurs, en fonction des besoins de chaque ligue (location de dojo, transport de tapis ...), une participation aux frais pourra être demandée à tous, sans excéder 15€.

L'élaboration de l'affiche et des documents incombent à la ligue organisatrice. La diffusion des documents et annexes devraient être effectués par l'ACTR.

L'ACTR et la commission technique régionale doivent être présents à l'intégralité du stage, si possible, car ils assurent la liaison entre les cadres techniques de la fédération et les ligues.

Pour permettre une organisation efficace du stage, il serait souhaitable de mettre en place une inscription (au moins 2 semaines avant le stage).

Pour créer une forte cohésion et une bonne dynamique de groupe il est nécessaire de privilégier une participation à **l'ensemble du stage**.

Recommandations générales concernant les interventions des CEN

- prêcher par l'action : être moteur dans la formation en participant activement dans le travail,
- mettre en place les préparations spécifiques proposées par Tamura Senseï,
- Faire preuve de bienveillance pour un public désireux d'être soutenu, qui doit ressentir des progrès techniques et cognitifs (meilleure vision des attentes, des niveaux de pratique),
- partir de la demande des pratiquants.

Déroulement et programme du stage :

Vendredi soir :

Concertation avec les dirigeants et la commission technique de la ligue organisatrice, afin de finaliser le programme du week-end, suivie d'un cours d'une durée de 1h30 pour tous les stagiaires.

Afin de faciliter le questionnement, proposer un cours basé sur la condition physique. Il s'agira d'amener tous les pratiquants à travailler sans temps de démonstration, sans temps d'arrêt, chacun à son rythme, sur une heure, autour de techniques de base en alternant projections et immobilisations.

Samedi

- matin : 3h - après midi : 3h

Les deux CEN interviennent en fonction des besoins et des attentes des stagiaires.

Le travail de la veille peut être repris dans un 1^{er} temps. Il a certainement suscité un questionnement en fonction des techniques proposées (attaque, forme d'attaque, techniques...). Chaque groupe d'intervenant est ici libre de proposer un axe de recherche.

- après midi : 3h

Le lien armes-mains nues, le travail aux armes doit être pris en compte au vu des prestations lors des passages de grades.

Il s'agira de mettre en évidence le lien de ce travail avec les fondations définies par Tamura Senseï.

L'alternance dans la journée : travail à mains nues, travail aux armes, travail à différents niveaux doit permettre d'illustrer au moins deux fondations clairement identifiées et définies. C'est sur elles que doivent se recentrer les observations lors des passages de grades. Ce vocabulaire commun doit être utilisé, partagé.

Le travail direct des stagiaires portera donc sur le développement et l'approfondissement du programme des examens.

Les intervenants ne montreront pas la technique mais corrigeront au fur et à mesure. Ce sera un moment interactif.

Le travail s'appuiera sur le projet de l'annexe 2 du règlement de la CSDGE.

Dimanche matin

- Cours de 3h

Mise en situation des examinateurs en utilisant l'annexe 3.

Prévoir la participation de pratiquants se prêtant au rôle de candidats.

Enfin la synthèse doit permettre de préciser les compétences et les fonctions des examinateurs.

La bienveillance, la clarté, la simplicité sont à privilégier. La sensation de progrès doit être ressentie par tous.

PJ à adresser aux stagiaires après inscription :

- Texte sur l'identité fédérale
- Annexes 2 et 3 du règlement particulier de la CSDGE